



SHOTOKAN KARATE CLUB VOREPPE

Président : Christian BOISSON

Adresse : 44 rue de l'Isle 38340 Voreppe

Tél. : 04 76 50 15 87/06 87 54 97 75 – mail : christian.boisson@orange.fr

Site Internet : <http://www.skcvoreppe.fr/>

Contact : contact@skcvoreppe.fr

ASSEMBLEE GENERALE Mardi 5 novembre 2013 à 20h30

SALLE de l'écluse (ancienne mairie)

L'assemblée générale du SKC Voreppe vous concerne tous adhérents ADULTES ou ENFANTS ainsi que les PARENTS. Les membres peuvent assister à l'AG et voter à partir de 16 ans.

Pour la bonne marche et le développement du SKC Voreppe, il est important que vous soyez présents. Alors accordez nous 1 heure et venez assister à l'assemblée générale de votre club.

Ordre du jour :

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport financier
- Renouvellement du Comité Directeur.

Les candidatures sont à faire parvenir par écrit, au plus tard 1 jour avant la date de l'AG.

- Questions diverses à poser par écrit au plus tard 1 semaine avant l'AG (seules ces questions seront débattues)

Si toutefois vous ne pouvez pas vous libérer afin d'assister à l'AG, il est **très important** de retourner le pouvoir ci-joint signé à Christian BOISSON 44 rue de l'Isle 38340 VOREPPE, avant l'AG. (le nom du bénéficiaire du pouvoir peut éventuellement rester en blanc, il sera remis le jour de l'AG à une personne présente ayant le droit de vote.)

Le Président,
Christian BOISSON.

SHOTOKAN KARATE CLUB DE VOREPPE

Nombre de voix.....
(1 voix par licence)

POUVOIR

Je soussigné(e) Madame, Monsieur _____

Si le licencié est un enfant, Mère, Père de _____
(si plusieurs enfants, mettre tous les prénoms)

Donne pouvoir à Madame, Monsieur _____

Adhérent du SKC Voreppe aux fins de me représenter à l'assemblée générale qui se tiendra le mardi 5 novembre 2013 à 20h30 et, l'ordre du jour m'ayant été communiqué, de prendre en mon nom toutes décisions, participer à tous travaux et à tous scrutins prévus au dit ordre du jour.

Fait à _____ le _____ Signature précédée de Bon pour pouvoir
(mention manuscrite)